

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit Last Resort
Code du produit LG-F1035

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée désodorisant professionnel
Restrictions d'utilisation Usage professionnel uniquement

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Legend Brands
ProRestore Products
15180 Josh Wilson Road
Burlington, WA 98233
800-932-3030

Legend Brands
4520 Eastgate Parkway
Mississauga, ON L4W 3W6
800-932-3030

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence INFOTRAC 1-800-535-5053 (North America)
1-352-323-3500 (International)

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

GHS Classification conformément aux 29 CFR 1910.1200

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1A
Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H336)
Liquides inflammables	Catégorie 2

2.2 Éléments d'étiquetage

Mot indicateur
Danger

Mentions de danger
Provoque une irritation cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux

Peut provoquer une allergie cutanée
 Susceptible de provoquer le cancer
 Peut provoquer somnolence ou vertiges
 Liquide et vapeurs très inflammables



Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
 Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer
 Maintenir le récipient fermé de manière étanche
 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
 Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/ .? antidéflagrant
 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles
 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques
 Tenir au frais

Conseils de prudence - Réponse

Si exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin / attention.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher
 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer
 En cas d'incendie : Utiliser du CO₂, une poudre extinctrice ou une mousse pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

2.3. Autres dangers HNOC (danger non classé autrement)

Sans objet

2.4 Autres informations

Sans objet

Toxicité aiguë inconnue

< 1 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité inconnue

3. Composition/Information sur les composants

Substance

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Alcool isopropylique	67-63-0	50 - 60
Pine Oil	8002-09-3-LB	5 - 10
Diethyl Phthalate	84-66-2-LB	5 - 10
BENZYL BENZOATE	120-51-4	1 - 5
Benzene, 1-1'-oxybis-	101-84-8-LB	1 - 5
AMYL ACETATE	628-63-7-LB	1 - 5
alpha-terpineol	98-55-5-LB	1 - 5
Vanillin	121-33-5-LB	1 - 5
3,5,5-Trimethylhexanal	5435-64-3-LB	1 - 5
TERPENES AND TERPENOIDS, SWEET ORANGE OIL	68647-72-3-LB	< 1
Acetaldehyde	75-07-0-LB	< 1

Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. Premiers soins

4.1 Description des mesures pour les premiers secours

Conseils généraux	Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Retirez les lentilles de contact. Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Appeler un médecin si de l'irritation se développe ou persiste.
Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Employez si possible un savon doux. Appeler un médecin si de l'irritation se développe ou persiste. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Inhalation	Une consultation médicale immédiate est requise. Amener la victime à l'air libre. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle.
Ingestion	Essuyez délicatement et rincez à l'eau l'intérieur de la bouche. Faites boire de l'eau par petites quantités. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

4.2 Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	Voir la section 2.2, Éléments et / ou de l'article 11 étiquettes, les effets toxicologiques.
------------------	--

4.3 Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin	Traiter en fonction des symptômes.
-------------------------	------------------------------------

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre sèche. Mousse résistant à l'alcool.

Petits feux Poudre chimique ou CO₂.

Grands feux Type de l'alcool ou mousse polyvalente.

Moyens d'extinction inappropriés Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger particulier

Placer immédiatement la matière absorbante dans un contenant métallique rempli d'eau et fermé hermétiquement pour éviter une combustion spontanée de la matière absorbante contaminée par ce produit

Produits de combustion dangereux Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂).

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques Peut s'enflammer par friction, la chaleur, des étincelles ou des flammes.

5.3 Conseils aux pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection personnelle. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

6.2 Précautions pour le protection de l'environnement

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Voir la section 12 pour d'autres informations écologiques.

6.3 Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. Manutention et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils sur la manutention sécuritaire Porter un équipement de protection personnelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Empêcher l'accumulation de concentrations inflammables ou explosives de vapeurs dans l'air et éviter des concentrations de vapeurs supérieures aux limites d'exposition professionnelle. La mélange peut se charger électrostatiquement : toujours mettre à la masse lors de transvasements. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Mesures d'hygiène Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation aspirante appropriée. Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées. N'utiliser que de l'équipement à l'épreuve des explosions. Pour éviter l'inflammation des vapeurs organiques par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la masse. L'équipement électrique doit être protégé de façon appropriée. Conserver à des températures comprises entre 5 °C et 25 °C dans un endroit sec et bien ventilé, à l'écart de sources de chaleur, d'ignition et de la lumière du soleil directe. Conserver dans le contenant original.

Matières à éviter Agents oxydants forts.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	British Columbia	Alberta	Quebec	Ontario TWAEV
Alcool isopropylique 67-63-0	STEL: 400 ppm TWA: 200 ppm	TWA: 400 ppm TWA: 980 mg/m ³	TWA: 200 ppm STEL: 400 ppm	TWA: 200 ppm TWA: 492 mg/m ³ STEL: 400 ppm STEL: 984 mg/m ³	TWA: 400 ppm TWA: 985 mg/m ³ STEL: 500 ppm STEL: 1230 mg/m ³	TWA: 200 ppm STEL: 400 ppm
Diethyl Phthalate 84-66-2-LB	TWA: 5 mg/m ³	-	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³
Benzene, 1-1'-oxybis- 101-84-8-LB	STEL: 2 ppm vapor TWA: 1 ppm vapor	TWA: 1 ppm vapor TWA: 7 mg/m ³ vapor	TWA: 1 ppm STEL: 2 ppm	TWA: 1 ppm TWA: 7 mg/m ³ STEL: 2 ppm STEL: 14 mg/m ³	TWA: 1 ppm TWA: 7 mg/m ³ STEL: 2 ppm STEL: 14 mg/m ³	TWA: 1 ppm STEL: 2 ppm
AMYL ACETATE 628-63-7-LB	STEL: 100 ppm TWA: 50 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 525 mg/m ³	TWA: 50 ppm STEL: 100 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 266 mg/m ³ STEL: 100 ppm STEL: 532 mg/m ³	TWA: 50 ppm TWA: 266 mg/m ³ STEL: 100 ppm STEL: 532 mg/m ³	TWA: 50 ppm STEL: 100 ppm
Acetaldehyde 75-07-0-LB	Ceiling: 25 ppm	TWA: 200 ppm TWA: 360 mg/m ³	Ceiling: 25 ppm	Ceiling: 25 ppm Ceiling: 45 mg/m ³	Ceiling: 25 ppm Ceiling: 45 mg/m ³	CEV: 25 ppm

8.2 Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

8.3 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage** Lunettes de sécurité avec protections latérales.
- Protection de la peau et du corps** Vêtement à manches longues. Tablier en caoutchouc ou en plastique.
- Protection respiratoire** En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Mesures d'hygiène** Consulter la section 7 pour plus de renseignements

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	liquide clair
Couleur	jaune clair
Odeur	Floral
Seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Methods</u>
pH	6.0	
Point de fusion/congélation		Aucun renseignement disponible
Point/intervalle d'ébullition	82 °C / 180 °F	
Point d'éclair	21 °C / 70 °F	
Taux d'évaporation	45	
Inflammabilité (solide, gaz)		Aucun renseignement disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air		
limite d'inflammabilité supérieure		Aucun renseignement disponible
limite d'inflammabilité inférieure		Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur		Aucun renseignement disponible
Densité de vapeur		Aucun renseignement disponible
Densité	0.89	
Solubilité dans l'eau	totalement soluble	
Solubilité dans d'autres solvants		Aucun renseignement disponible
Coefficient de partage		Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation		Aucun renseignement disponible
Température de décomposition		Aucun renseignement disponible
Viscosité, cinématique		Aucun renseignement disponible
Viscosité, dynamique		Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives		Aucun renseignement disponible
Propriétés comburantes		Aucun renseignement disponible

9.2 Autres informations

Teneur en composés organiques volatils (COV)	614 g/L
---	---------

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées Risque d'inflammation

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

10.4 Conditions à éviter

Sources directes de chaleur.

10.5 Matières incompatibles

Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Bioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO_x), fumée dense et noire.

11. Données toxicologiques

11.1 Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

Toxicité aiguë inconnue < 1 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité inconnue

DL50 par voie orale 2,714.00 mg/kg
DL50 par voie cutanée 3,869.00 mg/kg

Mesures numériques de toxicité Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 orale	DL50 épidermique	CL50 par inhalation
Alcool isopropylique 67-63-0	5840 mg/kg (Rat)	= 13,900 mg/kg (Rabbit)	= 72600 mg/m ³ (Rat) 4 h
Diethyl Phthalate 84-66-2-LB	-	> 11200 mg/kg (Rat)	-
BENZYL BENZOATE 120-51-4	500 mg/kg (Rat)	= 4000 mg/kg (Rabbit)	-
Benzene, 1-1'-oxybis- 101-84-8-LB	-	> 7940 mg/kg (Rabbit)	-
Vanillin 121-33-5-LB	1580 mg/kg (Rat)	> 5010 mg/kg (Rabbit)	-
TERPENES AND TERPENOID, SWEET ORANGE OIL 68647-72-3-LB	4400 mg/kg (Rat)	>5 g/kg (Rabbit)	-
Acetaldehyde 75-07-0-LB	660 mg/kg (Rat)	-	= 13000 ppm (Rat) 4 h

11.2 Informations sur les effets toxicologiques

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Renseignements sur le produit

- Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

- Aucun renseignement disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Renseignements sur le produit

- Peut causer une irritation des yeux

Renseignements sur les composants

- Aucun renseignement disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Renseignements sur le produit

- Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

- Aucun renseignement disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Renseignements sur le produit

- Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

- Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité

Renseignements sur le produit

- Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérigène

Renseignements sur les composants

- Contient un carcinogène connu ou suspecté

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Alcool isopropylique 67-63-0	-	Group 3	-	
Acetaldehyde 75-07-0-LB	A2	Group 1 Group 2B	Reasonably Anticipated	

Toxicité pour la reproduction

Renseignements sur le produit

- Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

- Aucun renseignement disponible

STOT - exposition unique

Aucun renseignement disponible

STOT - exposition répétée

Aucun renseignement disponible

Autres effets néfastes

Renseignements sur le produit

- Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

- Aucun renseignement disponible

Danger par aspiration

Renseignements sur le produit

- Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

- Aucun renseignement disponible

12. Données écologiques

12.1 Toxicité

Écotoxicité

Aucun renseignement disponible

13.524 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Effets écotoxicologiques

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques
Alcool isopropylique 67-63-0	EC50: 96 h <i>Desmodesmus subspicatus</i> 1000 mg/L EC50: 72 h <i>Desmodesmus subspicatus</i> 1000 mg/L	LC50: 96 h <i>Pimephales promelas</i> 9640 mg/L flow-through LC50: 96 h <i>Pimephales promelas</i> 11130 mg/L static LC50: 96 h <i>Lepomis macrochirus</i> 1400000 µg/L	EC50: 48 h <i>Daphnia magna</i> 13299 mg/L
Pine Oil 8002-09-3-LB	-	-	EC50: 48 h <i>Daphnia magna</i> 17 - 28 mg/L Flow through
Diethyl Phthalate 84-66-2-LB	EC50: 72 h <i>Desmodesmus subspicatus</i> 23 mg/L EC50: 72 h <i>Desmodesmus subspicatus</i> 23 mg/L static EC50: 96 h <i>Desmodesmus subspicatus</i> 21 mg/L EC50: 96 h <i>Desmodesmus subspicatus</i> 21 mg/L static EC50: 72 h <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> 42 - 255 mg/L EC50: 96 h <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>	LC50: 96 h <i>Pimephales promelas</i> 17 mg/L flow-through LC50: 96 h <i>Pimephales promelas</i> 16.8 mg/L static LC50: 96 h <i>Lepomis macrochirus</i> 22 mg/L flow-through LC50: 96 h <i>Lepomis macrochirus</i> 16.7 mg/L static LC50: 96 h <i>Oncorhynchus mykiss</i> 12 mg/L flow-through	EC50: 48 h <i>Daphnia magna</i> 36 - 74 mg/L EC50: 48 h <i>Daphnia magna</i> 86 mg/L Static

	2.11 - 4.29 mg/L static		
Benzene, 1-1'-oxybis- 101-84-8-LB	-	LC50: 96 h Pimephales promelas 4 mg/L flow-through LC50: 96 h Pimephales promelas 4 - 7.9 mg/L static	LC50: 48 h Daphnia magna 0.11 - 1.1 mg/L
AMYL ACETATE 628-63-7-LB	-	LC50: 96 h Lepomis macrochirus 650 mg/L static	-
Vanillin 121-33-5-LB	-	LC50: 96 h Pimephales promelas 53 - 61.3 mg/L flow-through LC50: 96 h Pimephales promelas 88 mg/L static LC50: 96 h Pimephales promelas 57 mg/L semi-static	-
Acetaldehyde 75-07-0-LB	-	LC50: 96 h Pimephales promelas 28.0 - 34.0 mg/L flow-through LC50: 96 h Lepomis macrochirus 53 mg/L static LC50: 96 h Oncorhynchus mykiss 1.8 - 2.4 mg/L static LC50: 96 h Pimephales promelas 39.8 - 46.8 mg/L static	EC50: 48 h Daphnia magna 3.64 - 6.15 mg/L Static EC50: 48 h Daphnia magna 48.3 mg/L

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Il faut éviter de décharger dans l'environnement

Nom chimique	log Pow
Alcool isopropylique 67-63-0	0.05
Diethyl Phthalate 84-66-2-LB	2.35
Benzene, 1-1'-oxybis- 101-84-8-LB	4.24
Vanillin 121-33-5-LB	1.23
Acetaldehyde 75-07-0-LB	0.5

12.4 Mobilité dans le sol

Aucun renseignement disponible.

12.5 Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Ce produit, tel que fourni, ne représente pas un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261). Ce produit pourrait devenir un déchet dangereux s'il est mélangé ou mis en contact avec un déchet dangereux, si des apports chimiques sont effectués à ce produit ou si le produit est traité ou altéré autrement. Consultez le règlement 40 CFR 261 pour vérifier si le produit altéré est un déchet dangereux. Consultez les règlements fédéraux, régionaux ou locaux pour des exigences supplémentaires.

14. Informations relatives au transport

DOT

No ONU/ID	1993
Nom officiel d'expédition	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A (isopropanol)
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	II

MEX aucune donnée disponible

IMDG

Nom officiel d'expédition FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ISOPROPANOL)
Classe de danger 3
ONU 1993
Groupe d'emballage II
Polluant marin No

IATA Le transport aérien est pas recommandé

15. Informations sur le réglementation

15.1 Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux)
DSL Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS Est conforme à (aux)
ENCS Est conforme à (aux)
IECSC Est conforme à (aux)
KECL -
PICCS Est conforme à (aux)
AICS Est conforme à (aux)
NZIoC -

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

DSL - Liste intérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande

15.2 Réglementations fédérales des Etats-Unis

SARA 313

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendements et loi de réautorisation » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Alcool isopropylique 67-63-0	1.0
Acetaldehyde 75-07-0-LB	0.1

15.3 Renseignements sur les pesticides

Non applicable

15.4 Réglementations des Etats

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les substances suivantes qui sont incluses dans la proposition 65:

Nom chimique	Prop. 65 de la Californie
Acetaldehyde - 75-07-0-LB	Carcinogen

16. Autres informations

NFPA	Risque pour la santé 2* Inflammabilité 4	Instabilité 0	Dangers physiques et chimiques -
HMIS	Risque pour la santé 2* Inflammabilité 4	Danger physique 0	Protection individuelle X

Légende:

- ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)
- Plafond (C)
- DOT (département des transports)
- EPA (Agence de protection de l'environnement)
- CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)
- Association du transport aérien international (IATA)
- Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG)
- NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)
- NTP (programme national de toxicologie)
- OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)
- PEL (limite d'exposition admissible)
- Quantité à déclarer (RQ)
- Désignation de la peau (S*)
- STEL (Limite d'exposition de courte durée)
- TLV® (valeur limite d'exposition)
- TWA (moyenne pondérée dans le temps)

Date de révision 27-sept.-2016

Note de révision
Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

Fin de la fiche signalétique